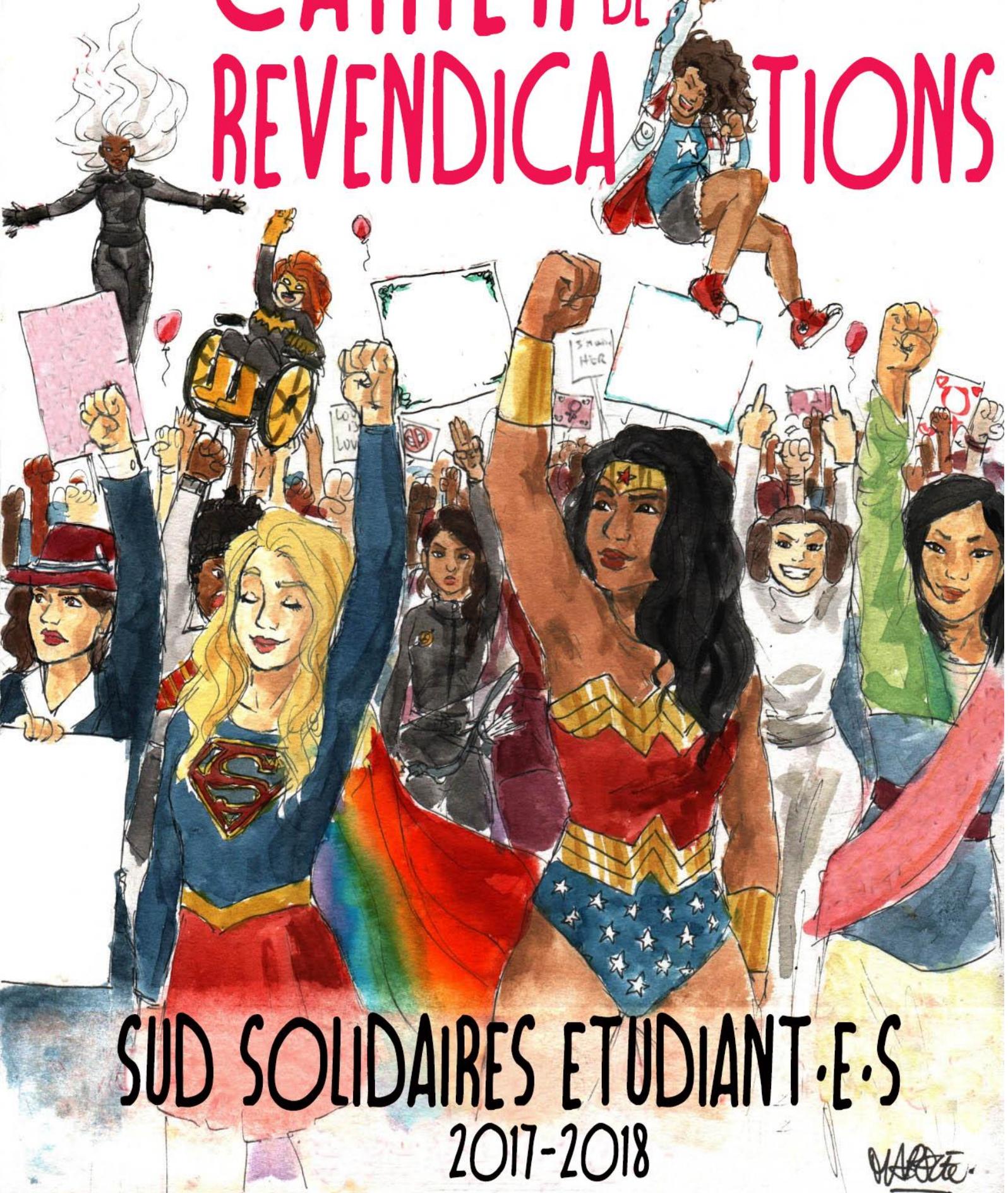


Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes

CAHIER DE REVENDICATIONS



SUD SOLIDAIRES ETUDIANT·E·S
2017-2018

MADE

Pourquoi une liste syndicale ? Pourquoi une
présentation aux élections ? p.3

Quelles sont nos revendications ? p. 3-4

Quel est le rôle de nos élu.e.s ? Quel est notre mode de
fonctionnement ? p.4

UN ENSEIGNEMENT PUBLIC ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS p.5

Financement : Désengagement de l'État et frais d'inscription. p. 6

Les doubles diplômes et les LV3 p. 7

Nous nous opposons à la marchandisation et à la privatisation de
l'enseignement supérieur p. 8

Renforcer le statut d'étudiant.e salarié.e p. 9

UN ENSEIGNEMENT CRITIQUE ET ÉMANCIPATEUR p. 10

Autonomie des étudiant.e.s p. 10

Démocratie p. 11

Améliorer la pédagogie p. 13

Une 3^{ème} année épanouissante p. 14

VIE ASSOCIATIVE p. 15

Liberté d'association p. 15

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS p. 16

UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN LIEN AVEC LA SOCIÉTÉ p. 18

Ecologie p. 19

Accessibilité des locaux p. 20

POURQUOI UNE LISTE SYNDICALE ? POURQUOI UNE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS ?

Sud Solidaires étudiant-e-s présente une liste aux élections du Conseil d'Administration du 30 Novembre 2017. Sud Solidaires étudiant-e-s est un syndicat. **Son rôle premier est d'aider les étudiant-e-s au quotidien et défendre leurs droits.** En effet face à tous les problèmes de la vie étudiante (problèmes d'argent, de logement, de bourse, avec des profs etc...) nous pouvons avoir des informations, des réponses ou simplement essayer de trouver ensemble une solution.

Le second rôle de notre syndicat est de **défendre une vision globale de l'enseignement supérieur, qui est celle d'un enseignement supérieur ouvert à toutes et à tous, libre, gratuit, critique et émancipateur.**

Nos revendications s'inscrivent donc dans ce cadre. Nous ne nous présentons pas aux élections pour transformer radicalement l'IEP. Ne nous faisons pas d'illusions **nous ne ferons pas la révolution en siégeant au Conseil d'Administration.** Voilà pourquoi nous avons des **revendications** et non un programme

électoral. Pourquoi nous n'allons pas faire la révolution ? Parce que sur les 30 membres du Conseil d'Administration il n'y a que 9 élu.e.s étudiant.e.s et que les personnalités extérieures et les professeurs votent généralement avec la direction.

Nous pouvons néanmoins recueillir des informations et les transmettre aux étudiant.e.s. Voilà notre premier rôle en tant qu'élu.e.s : **informer.** C'est pour cela que tout au long de l'année dernière nous avons systématiquement publié des comptes-rendus relatant le contenu des CA. Si aujourd'hui l'IEP publie des procès-verbaux retranscrivant les décisions du Conseil d'Administration, **nous apportons un regard critique et politique sur les échanges qui y ont eu lieu,** et nous informons activement les étudiant-e-s sur les décisions qui sont prises toute l'année au sein de l'IEP.

En plus d'informer les étudiant.e.s, nous sommes également leur relai. **Nous relayons au CA les demandes et les interrogations que les étudiant.e.s ou associations nous transmettent.**

QUELLES SONT NOS REVENDICATIONS ?

Enfin, nous tentons tant bien que mal d'influencer les décisions et de les faire évoluer à la marge dans le sens qui nous paraît le bon. Et c'est là qu'interviennent nos revendications.

Tout en combattant le fonctionnement de l'IEP, nous restons force de proposition et tentons d'arracher de petites avancées.

Nos revendications sont donc le résultat de nos réflexions sur les dysfonctionnements que nous avons constatés ces dernières années et

les remarques que nous ont fait remonter les étudiant-e-s et les associations.

Certaines propositions de notre programme sont identiques à celles de l'année dernière. Il s'agit de positions et de propositions que nous avons défendues l'an passé et que nous n'avons pas réussi à imposer. Nous les maintenons néanmoins en espérant que l'année qui s'ouvre leur sera plus favorable.

Ces revendications, nous nous engageons à les défendre au CA, à les porter même si ce sera difficile. Quels que puissent être les résultats des élections, nous ne prenons pas le

pouvoir. Nous prendrons quoiqu'il en soit la forme d'un **contre-pouvoir** vis-à-vis d'une direction qui ne partage pas nos points de vue.

QUEL EST LE RÔLE DE NOS ÉLU.E.S ? QUEL EST NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT ?

Les élu.e.s respectent des mandats impératifs, ils et elles sont vos représentant.e.s au sens strict du terme. Ils et elles portent vos positions. **Vous ne les élisez pas pour qu'ils et elles aillent défendre leurs idées au CA, mais pour porter les vôtres.** Ainsi l'ensemble de leurs votes et interventions sont définis avant les Conseils d'Administration de manière **collective**.

Comme nous avons essayé de le faire l'an passé, nous continuerons d'élaborer leurs **mandats de manière publique et avec tout.e.s les étudiant.e.s qui le souhaitent.** Il ne s'agit pas ici de voter pour des élu.e.s et d'attendre. Le vote pour notre liste ne doit être qu'un **premier pas**, il appartient à tou.te.s de contrôler ensuite vos élu.e.s.



UN ENSEIGNEMENT PUBLIC ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS.

Financement : désengagement de l'Etat et frais d'inscription.

L'Enseignement Supérieur et la Recherche sont primordiaux dans notre société. En effet ils doivent nous permettre de tout.e.s nous **émanciper de nos différentes conditions**, d'acquérir un **esprit critique** et de prendre **la place que nous souhaitons dans la société** sans que celle-ci ne nous la dicte. Ainsi, l'Enseignement Supérieur est un service public, sa qualité et son ouverture est donc **d'intérêt général**. Toute la société a intérêt à avoir un ESR de qualité, c'est pour cela que toute la société doit participer à son financement et à son organisation.

C'est donc aujourd'hui à **l'Etat d'assumer la totalité de ce financement**. Malheureusement c'est loin d'être le cas et l'IEP en est l'exemple parfait. Pour l'année 2017, l'État devait contribuer à hauteur de 1 387 158 € au budget de l'IEP non-consolidé (c'est-à-dire sans le salaire des fonctionnaires, ce qui représente 5,2 millions d'euros). **La participation de l'État ne représentait ainsi, initialement, que 37, 49% du budget ou 55% avec le salaire des enseignant.e.s**. Il est à nos yeux absolument scandaleux qu'un établissement d'enseignement public fonctionne avec un budget composé d'une telle proportion de subventions de l'État.

Pour protester contre cela, nous étions les **seul.e.s à voter contre le dernier budget**. Si la tendance ne s'inverse pas - et il y a peu de chance que ce soit le cas- nous voterons également contre le prochain budget.

Alors d'où vient la part restante de notre budget ? En très grande partie des **poches des étudiant.e.s**, et en partie **d'entreprises** et de nos « clients » qui nous achètent nos prestations de formation continue. (Voir formation continue).

Cette année, la **capacité d'auto-financement** est passée de 276 069 à **300 683 euros**, avec une augmentation des subventions sur fonds propres de 26 744 euros grâce à la formation continue.

Cette année les **frais d'inscription** ont rapporté **2,2 millions d'euros** à l'IEP. Nous réaffirmons que nous sommes fermement opposés à l'existence de frais d'inscription. Ils opèrent une **sélection sociale à l'entrée**, et, si ce n'est une sélection sociale, ils **dégradent très fortement les conditions de vie** des étudiant.e.s. En effet, ces dernier.e.s sont de plus en plus nombreux.ses à devoir contracter un **prêt** étudiant pour pouvoir vivre et payer leurs frais d'inscription. Ce qui est encore plus important cette année, (cf enquête sociale)

Par ailleurs, ces frais d'inscription sont **surévalués**. En effet, sur les derniers exercices budgétaires, nous avons systématiquement dégagé des **bénéfices**. En effet, l'IEP a pris la décision de mettre en place, puis d'augmenter les frais d'inscription (à deux reprises depuis 2010, ce qui représente désormais 2,2 millions d'euros en 2017, triplant presque les « recettes » liées en l'espace de 7 ans, et les faisant augmenter d'un million en un an). Ce faisant, il a préparé et accompagné le retrait de l'État.

Nous revendiquons donc :

→ Dans un premier temps, nous défendons la suppression pure et simple des frais d'inscription, et a minima nous demandons au moins leur diminution.

→ Nous nous opposons totalement à la mise en place du RCE (Régime Compétence Elargie), imposé par la LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) de 2007, qui

délègue la paie des salaires des enseignant.e.s aux universités elles-mêmes, et accompagne le désengagement de l'Etat

Les doubles diplômes et les LV3

Le **double diplôme franco-britannique (FIFB)** n'est pas en reste, bien au contraire. Avec des frais qui ont triplé suite à la réforme du système universitaire britannique en 2010, la scolarité coûte près de **30 000 euros...** et les boursier.e.s ne sont pas exonéré.e.s de ces frais. Le résultat est simple : le nombre de boursier.e.s a nettement diminué en FIFB et les dispositifs d'« aides sociales » mis en place sont loin d'être suffisants. La FIFB est l'exemple même de la filière qui opère une sélection sociale. Les étudiant.e.s de cette filière ont l'impression d'acheter leur diplôme. Comment pouvons-nous développer un véritable enseignement supérieur critique lors que l'on fait des étudiant.e.s des client.e.s et consommateur.trice.s ?

Nous proposons donc **d'augmenter et de développer les systèmes d'aides sociales pour les FIFB**, et d'informer les étudiant.e.s à propos de l'existence de ces aides lorsqu'ils passent le concours d'entrée, pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire sans contrainte financière !

Dans ce sens, nous demandons également la **suppression des frais d'inscription aux différents concours d'entrée**. Nous exigeons également à minima leur **exonération pour les**

boursier.e.s. En effet, aujourd'hui, les frais d'inscription pour les différentes filières s'élèvent à **180 euros**, et **60 euros** pour les boursier.e.s. Ces frais posent un problème, car les étudiant.e.s dans des situations difficiles ne peuvent pas se payer le luxe de passer 10 concours à des prix si élevés. **Le prix élevé des concours est donc également facteur d'une sélection sociale.**

Cela est d'autant plus vrai que l'établissement dégage des **bénéfices sur l'organisation des concours**. Ces bénéfices se font sur le dos des étudiant.e.s qui pour la grande majorité **ne seront jamais étudiant.e.s à Sciences Po Lille**.

De même, les **LV3** nécessitent des frais d'inscriptions supplémentaires à hauteur de 60 euros. Dans les langues comme ailleurs, les **cours doivent être gratuits**. Si nous entendons bien que les étudiant.e.s inscrit.e.s à des LV3 à Lille 3 doivent s'acquitter de frais d'inscription, nous préférons que l'IEP leur finance plutôt que de les faire payer à tous les étudiant.e.s. Nous revendiquons au minimum l'exonération pour les boursier.es des frais de LV3.

Nous proposons donc :

- L'augmentation des aides pour les FIFB pour les aider à payer leurs frais d'inscription
- La diminution des frais d'inscription pour les FIFB
- L'exonération de frais d'inscription de LV3 pour les boursier.e.s
- L'exonération pour les boursier.e.s des frais de concours.
- La suppression des frais d'inscription pour les boursier.e.s de la FIFB

Nous nous opposons à la marchandisation et à la privatisation de l'enseignement supérieur

S'OPPOSER AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP, ce n'est pas juste un Master)

L'IEP conclut de nombreux partenariats « public-privé » chaque année. Il en conclut d'ailleurs de plus en plus. Dans quels domaines ? Cela va du financement de ses programmes de démocratisation, à la création d'une chaire de recherche privée « Gestion des Services Publics Locaux », en passant par des externalisations de services (par exemple pour certaines tâches en informatique).

Le premier problème concerne l'indépendance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche public. L'indépendance que cet enseignement doit garder vis-à-vis des intérêts du privé est fondamentalement remis en cause par ces PPP. Où est la limite entre public et privé ? Existe-t-il encore le regard critique, la réflexion propre et autonome qu'est censée permettre l'éducation ? Le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (oui oui car il se trouve que l'IEP est public) n'est **pas de servir les intérêts des entreprises**, notamment en leur faisant de la publicité ou en leur permettant de former à leur manière les étudiant.e.s qu'elles recruteront à la sortie de l'école.

Le second problème est démocratique. Recevoir des financements du privé ou accorder des « délégations » au privé revient à **abandonner**, malgré les systèmes de contrôle et d'évaluation, une **partie de la décision** et de la mise en œuvre sans s'interroger sur les besoins réels, les conditions de travail, les détails

techniques... La « démocratie », toute théorique, de l'IEP est ainsi affaiblie par des partenariats sur lesquels l'IEP n'a pas vraiment, voire pas du tout, la main. C'est par exemple le cas avec le récent partenariat avec l'Ecole de guerre, où une commission pédagogique est organisée une seule fois par semestre et seulement constituée de représentants de l'IEP sur 5 membres de la commission

Le troisième problème est économique. Les PPP sont utilisés d'abord comme un moyen d'obtenir des « ressources propres » du privé pour financer l'enseignement public. Au-delà des contreparties que ces financements impliquent, **ces ressources sont incertaines et subordonnées à la conjoncture économique.** Ces PPP servent aussi à « rationaliser » les dépenses (à les diminuer), sauf que, dans la plupart des cas, ces réductions ne sont pas effectives et sont loin d'être prouvées.

Le dernier problème concerne la location des locaux à des entreprises privées pour une journée ou plus. L'IEP ne doit pas recevoir d'argent directement d'entreprises privées et encore moins vendre ses services.

À l'inverse, le **renforcement de partenariats avec des établissements publics** permettrait l'amélioration de notre formation, notamment en maintenant et renforçant les liens avec les universités lilloises (Lille 1, Lille 2 et Lille 3) et leurs laboratoires de recherche (CERAPS, CLERSÉ, IRHIS, CRDP, TVES...) mais aussi avec les autres IEP.

Nous nous opposons donc :

- Au rapprochement avec le Collégium des grandes écoles et prônons à l'inverse un renforcement des liens avec Lille 2, comme le préconise la Cour des Comptes
- A tout partenariat public-privé entre l'IEP et des entreprises extérieures.
- Ainsi, étant donné la nouvelle architecture des masters, nous pensons que la mutualisation inter-IEP ou au sein des universités lilloises devraient pouvoir se faire dès la 4A.

POUR UNE VRAIE FORMATION CONTINUE

Un dispositif de notre école est peu connu : la formation continue. Sciences Po Lille propose en effet à des **professionnels de se former** au sein de l'IEP, grâce à des « stages » de quelques jours, payants, étalés sur une semaine ou quelques heures réparties sur toute une année.

La formation continue est en réalité une **mission de service public**, au sens où chaque travailleur.se a le droit d'être formé.e tout au long de sa vie professionnelle, pour pouvoir continuer à s'enrichir. Cette **formation est un droit**, elle est donc **gratuite** pour celui ou celle qui se forme. D'ailleurs, un dispositif existe déjà, le Compte personnel de formation (CPF).

Mais ici il ne s'agit en aucun cas de former gratuitement celles et ceux qui y ont droit, dans un idéal de service public. Il s'agit d'abord pour l'IEP de trouver une **source de financement supplémentaire pour compenser le désengagement de l'État**. Pour cela, on octroie des services payants, à certaines institutions, sans aucun contrôle contraignant sur leur qualité. Ainsi, se pliant aux injonctions du ministère à développer la formation continue, l'IEP comptait multiplier par deux les recettes liées à celle-ci pour atteindre **300 000 euros au moins par an**.

Nous le répétons : nous ne sommes pas opposé.e.s au principe selon lequel un IEP

propose à des travailleur.se.s de se former à tout moment de leur carrière, dans une discipline différente de celle correspondant à leur métier, notamment en science politique (qui est par ailleurs une discipline généralement peu accessible). Ce que nous remettons en cause, ce sont les **contenus** des formations proposées, qui sont plus dignes d'une école de marketing que d'un institut d'études politiques. Il faut le rappeler, l'IEP est un établissement public visant à **enseigner ce qui touche au monde politique pour donner à ses étudiant.e.s les clés d'analyse de ce monde**. Il initie ainsi à la recherche scientifique dans les sciences humaines, mais aussi dans le journalisme, le droit ... dans tout métier pouvant avoir un lien avec la « **chose publique** ». Il ne s'agit pas d'apprendre à nos chefs d'entreprises et dirigeants actuels à « bien gérer leur échiquier syndical », c'est-à-dire apprendre comment faire taire les syndicalistes. Il s'agit en effet de l'objectif officiel de la formation **PUMAS** (Pour Un Management Actif du Dialogue Social) proposé par Sciences Po Lille.

De plus, la formation que propose l'IEP est destinée aux « responsables politiques, dirigeants d'entreprises, acteurs de la société civile, collaborateurs d'organisation publique ou privée ». Nulle part ne sont mentionné.e.s les salarié.e.s. Sciences Po fait de la formation oui, mais de la **formation pour une élite**.

Nous proposons donc :

→ Que soient supprimés tous les programmes de formation continue dont le but quasiment avoué est de faire des bénéfices, ne correspondant pas à l'enseignement politique qu'est censé fournir l'IEP

→ Nous sommes prêt.e.s à soutenir la mise en place de formation continue correspondant aux enseignements d'un IEP (comme la sociologie, la science politique, la philosophie)

Renforcer le statut d'étudiant.e salarié.e

De nombreux.se.s étudiant.e.s sont obligé.e.s de se **salarier pour financer leurs études**, c'est-à-dire pour payer leurs frais d'inscriptions. Mais aussi parfois pour réussir à se nourrir et se loger, pour vivre tout simplement. Parce que ces étudiant.e.s ne sont pas suffisamment, ou pas du tout, soutenu.e.s

financièrement par leurs parents, parce que les bourses sont insuffisantes ou parce qu'ils ou elles ont eu à faire face à des situations difficiles, etc.

Pour répondre à ce problème, notamment, l'IEP a adopté en juin 2014, un « **Régime Spécial d'Etudes** » à destination des étudiant.e.s, salarié.e.s, chargé.e.s de famille, enceint.e.s, en

situation de handicap ou sportives et sportifs de haut niveau. Néanmoins, ce **statut est vide**. En effet, les seuls aménagements proposés sont des « adaptations dans le choix des cours » (notamment en masters) et des possibilités de changer de groupe de confs. **La dispense d'assiduité n'est possible que si les aménagements précédemment cités ne sont pas suffisants.**

De plus ce statut ne concerne que les étudiant.e.s qui ont un contrat de **8 heures par semaine**. Nous ne pouvons pas nous en satisfaire car ce statut devrait pouvoir concerner tout.e étudiant.e qui travaille, quel que soit le nombre d'heures inscrit dans son contrat et même pour celles et ceux qui travaillent sans contrat (beaucoup d'étudiant.e.s se retrouvent à travailler au noir).

Enfin, ce régime est inaccessible aux étudiant.e.s boursier.e.s alors que ce sont celles qui sont **le plus souvent contraint.e.s de se salarier**. En effet la direction considère qu'elle doit garantir au CROUS l'assiduité de ces étudiant.e.s (condition d'attribution des bourses sur critères sociaux), alors qu'elle n'y est légalement pas contrainte et que ce régime ne prévoit des dispenses d'assiduité que de manière exceptionnelle. Si les étudiant.e.s de l'IEP se salarient moins que la moyenne nationale, ils et elles ont un volume de cours plus important (notamment de cours à assiduité obligatoire). **Le problème est non seulement que le travail salarié se superpose avec l'emploi du temps d'étudiant.e mais qu'il se superpose aussi avec le « travail » d'étudiant.e**, engendrant de la fatigue, des travaux bâclés et des risques d'échec.

Notre exigeons donc :

- Que l'IEP propose des dispenses d'assiduité aux étudiant.e.s travaillant en semaine pendant le semestre ; quelle que soient la durée et le volume de leur contrat de travail
- Que ces aménagements et dispenses soient accessibles aux étudiant.e.s boursier.e.s.
- Que soit pris en compte des statuts particuliers, non-salariés (auto-entrepreneurs, travailleur.se.s non déclaré.e.s...)
- Que les étudiants.e.s puissent déposer une demande de statut pendant l'ensemble du semestre.

UN ENSEIGNEMENT CRITIQUE ET ÉMANCIPATEUR

Autonomie des étudiant-e-s

Tout le monde sait que **le système des absences injustifiées tolérées est inefficace et discrétionnaire** : certain.e.s ont un peu plus d'absences et valident quand même en première session d'examens. Des étudiant.e.s peuvent se retrouver à manquer des cours pour des raisons personnelles, qu'il ne faut pas négliger, parce qu'elle ne sont pas considérées comme médicales et donc illégitimes aux yeux de l'administration

Le contrôle des absences est, globalement, une mauvaise solution en plus d'être infantilisant.

Le contrôle des absences est, selon nous, **inutile** : les étudiant.e.s absentéistes sont déjà de fait perdant.e.s aux partiels. **C'est une démarche de déresponsabilisation tant des étudiant-e-s que des personnels** : sanctionner les absentéistes revient aussi à marquer une **rupture, un échec dans l'échange de savoir**. De plus, quel que soit le système, les personnel.le.s restent obligé.e.s de

comptabiliser les absences : une lourdeur en termes de travail dont on pourrait bien se passer en raison des sous-effectifs de personnel administratif, notamment à l'IEP.

Aura-t-on beaucoup plus d'absences en supprimant ce contrôle ? Pas forcément, comme en témoigne la présence en certains amphis très bondés. De surcroît, un tel système ne nous invite pas à nous interroger sur l'intérêt des étudiant.e.s pour l'enseignement dispensé, sur leur participation à l'échange de savoirs, sur la dynamique de débat et d'émancipation de tout enseignement. Les cours ne sont pas forcément intéressants et c'est pour ça que les étudiant.e.s ne viennent pas.

Le cœur de l'absentéisme réside, selon nous, dans la « mentalité de client.e » qui est introduite notamment par l'IEP. En mettant en place des frais d'inscription relativement élevés

(et individualisés), en mettant en place des politiques de communication type « école de commerce », en cherchant à se différencier de « la fac » (à qui on demande des services de temps en temps quand même !) ou en se basant sur un recrutement par concours tout ce qu'il y a de plus élitiste, l'IEP cultive l'idée d'un.e étudiant.e client.e.

Nous demandons donc à ce que **l'obligation d'aller en conférence de méthode soit supprimée**, ou a minima qu'il y ait une plus grande tolérance vis-à-vis des absences de la part du personnel enseignant et administratif (bien que cette dernière mesure reste discrétionnaire).

Nous continuons à affirmer que l'IEP doit responsabiliser les étudiant.e.s au lieu de les contrôler et de les infantiliser.

Démocratie

La loi oblige le Conseil d'Administration à publier les « procès-verbaux » de CA. Ces PV sont censés retranscrire au minimum les grandes décisions, les votes, voire les interventions des différent.e.s administrateurs.rices. Si Sciences Po publie bien les compte-rendus de CA (en accès restreint), nous savons également que les PV du CA sont modifiés par la direction avant d'être soumis au vote des administrateurs, et que certaines règles juridiques encadrant le CA ne sont pas respectées. Nous tenons à répéter que nous serons très vigilant.e.s pour que les règles élémentaires de démocratie soient respectées. Nous nous engageons à être transparent.e.s et à publier l'ensemble des informations en notre possession, fussent-elles considérées comme confidentielles. Nous nous engageons ainsi à publier systématiquement les CR de CA et analyses de la politique menée par l'IEP, ce que nous faisons d'ailleurs depuis plusieurs années. Il faut savoir que des membres du syndicat avaient reçu en 2015 des menaces de conseil de discipline pour la publication d'un CR du CA qui donnait des informations sur ce que rapporte le PEI.

Depuis février 2014 et la modification de la « convention cadre », les étudiant.e.s de Sciences Po Lille ne votent plus aux centraux à Lille 2 (élection au Conseil d'Administration de Lille 2) et à toutes les élections qui en découlent. Il ne nous semble pas normal que nous ne soyons plus du tout représentés au sein du CA de Lille 2. En effet nous versons tous les années une contribution financière à Lille 2 en échange des services qu'ils mettent à notre disposition (infrastructures sportives, bibliothèque, service médical, service informatique etc ...). Nous n'avons donc aucun contrôle démocratique sur la gestion de cette somme et ne pouvons pas influencer sur les services dont nous bénéficions. Si on est élu.e.s aussi à Lille 2 on sera à même d'apporter notre voix.

Au-delà même de Lille 2, cette modification pose plusieurs problèmes. En effet les élu.e.s des CA d'Université votent pour les élections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), qui est la seule instance nationale de représentation des étudiant.e.s. Les étudiant.e.s de Sciences Po ne sont donc plus représenté.e.s à ce niveau-là tout en étant directement concerné.e.s par les avis

prononcés par cette instance. Nous réclamons donc la modification de la convention cadre avec Lille 2.

Le Conseil d'Administration comporte chaque année des élu.e.s dit.e.s « personnalités extérieures » qui sont censées représenter le monde associatif, culturel, politique, professionnel, etc... Aujourd'hui une partie de ces personnalités extérieures ne siège pas, et la totalité d'entre elles suivent les avis de l'administration sans aucun sens critique. Nous souhaitons que le choix de leurs remplaçant.e.s se fasse sur leur motivation et leur volonté d'implication. Nous souhaitons également qu'ils et elles représentent des institutions culturelles, associatives et autres, qui font réellement sens au sein de l'IEP. Les représentant.e.s d'entreprises privées n'ont rien à faire au Conseil d'Administration de Sciences Po, nous ne sommes pas là pour répondre à un marché du travail. Nous ne sommes pas des produits, nous n'avons pas à remplir un cahier des charges.

Nous vous informerons sur les personnalités pressenties pour ces postes, de sorte que vous puissiez aussi faire valoir vos exigences sur ce sujet.

Enfin, nous estimons que les instances de démocratie représentative mises en place à l'IEP (élections de 9 élus étudiant.e.s au conseil d'administration) ne permettent pas une bonne représentation de tous et toutes les étudiants et surtout, ne leur donnent pas les moyens de peser réellement dans les décisions qui les concernent. Les étudiant.e.s ne sont de toute façon pas

majoritaires au conseil d'administration, et celles et ceux qui n'y siègent pas ne peuvent pas s'exprimer sur les sujets qui les touchent directement, puisqu'ils et elles ne peuvent pas voter, ni faire de propositions, et surtout ne peuvent réellement contrôler leurs élu.e.s (alors qu'ils et elles sont obligé.e.s d'user de leur intermédiaire). Pourtant, il n'existe aucune autre instance permettant aux étudiant.e.s de prendre la parole sur les décisions qui sont prises dans leur établissement, alors qu'ils et elles en sont les principaux et principales acteurs.rices. Il n'existe pas non plus d'instance leur permettant de s'organiser entre eux, de se réunir et de débattre autour de sujets qui les touchent, alors que nous estimons que l'échange, la délibération, et la participation de tous et toutes sont au fondement même d'une démocratie. Nous pensons que tous et toutes les étudiant.e.s devraient prendre pouvoir part au fonctionnement de l'établissement, sans avoir à passer par des élu.e.s

Nous voudrions donc créer une forme de démocratie directe au sein de l'IEP : Mettre en place une assemblée réunissant tous les étudiant.e.s, institutionnalisée, reconnue par l'administration avec le pouvoir de voter la grève, de faire des propositions auprès de l'administration et de les voter démocratiquement, ce qui permettrait l'application de principes autogestionnaires, permettant à chacun.e de se responsabiliser et de s'intéresser aux questions qui les affectent directement.

Nous proposons donc :

- La modification de la convention cadre de Lille 2 pour pouvoir voter aux centraux de Lille 2 et être représenté.e.s au CNESER
- Que les personnalités extérieures ne soient pas des représentant.e.s d'entreprises et qu'ils et elles soient rattaché.e.s à une discipline de sciences politiques.
- La mise en place d'une assemblée d'étudiant.e.s ouverte à tous et toutes, reconnue, permettant aux étudiant.e.s de prendre position par le vote sur les décisions administratives, de faire des propositions et de s'organiser entre eux (vote de grève par exemple).
- Que le personnel ait plus d'un représentant au Conseil d'Administration. Le nombre pourra être discuté avec les concerné.e.s
- Nous demandons la démission de Gérald Darmanin du CA car il n'est plus élu à la Région, or c'était l'argument brandi par les membres du CA pour forcer sa nomination en 2015.
- Nous demandons à ce qu'il y ait plus d'informations autour des changements de maquettes, et que les élu.e.s étudiant.e.s aient leur mot à dire sur l'élaboration des maquettes pédagogiques.

Améliorer la pédagogie

« **Améliorer la pédagogie** » est souvent un **vœu pieux**. Tout le monde est d'accord pour critiquer l'archétype d'une conférence de méthode où un.e étudiant.e expose pendant 30 minutes et où les autres écoutent tout en étant sur Facebook et à moitié endormi.e.s. Les conférences de méthode doivent créer de l'échange et renforcer notre esprit critique. **Les petits effectifs (par rapport à l'université) sont une occasion pour se confronter collectivement à des travaux scientifiques** (lectures historiographiques, enquête collective en sciences sociales...).

Beaucoup d'enseignant.e.s ont déjà, en réalité, des pratiques pédagogiques nouvelles qui favorisent la participation de tout.e.s et le développement de l'esprit critique.

Néanmoins, il convient de ne pas oublier que **certain.e.s étudiant.e.s sont contraint.e.s de se salarier, notamment, et ne peuvent assister à tous les cours** (cf. notre point sur le statut d'étudiant.e salarié.e). Il ne faut pas que ces étudiant.e.s soient doublement pénalisé.e.s par un système qui impose une présence à tous les cours et qui repose en majeure partie sur un contrôle continu. C'est pourquoi nous avons toujours privilégié un certain équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal, et **nous nous opposerons à une augmentation trop importante de la part du contrôle continu** (déjà très importante, notamment en cycle master).

M. Benoît Lengaigne intégrait dans son programme, lorsqu'il a été élu directeur il y a 2 ans, **l'obligation pour tout.e.s les étudiant.e.s de prendre une LV3**, en ayant le choix seulement entre chinois et arabe. Cette **mesure n'a certes pas été encore mise en place, mais il est susceptible que l'idée refasse surface**. Si nous reconnaissons l'importance de l'apprentissage de langues étrangères, nous considérons qu'au vu de l'état des enseignements de LV1 et LV2, il **paraît prioritaire de renforcer ces enseignements-là** en premier lieu. De plus, nous sommes contre le caractère obligatoire de cette mesure, qui pénaliserait les étudiant.e.s ayant déjà des difficultés en langue. C'est pourquoi nous pensons qu'il vaut mieux

laisser le choix aux étudiant.e.s entre **une renforcement de la LV1 ou LV2 et une LV3 de leur choix**.

Sciences Po Lille est un Institut d'Etudes Politiques, il doit donc nous permettre d'acquérir une pensée politique, des connaissances en sciences humaines et un esprit critique. Et non de faire passer ces enseignements émancipateurs à la trappe au profit d'enseignements à visée professionnelle. Nous ne sommes pas des produits censés répondre aux cahiers des charges des entreprises. Nous proposons donc le **renforcement des disciplines propres à un IEP**, comme la sociologie, la philosophie ou l'ethnologie.

Une chose qui tient particulièrement à cœur à l'administration, c'est la **professionnalisation**. Nous devons être prêt.e.s le plus tôt possible à nous vendre sur le marché du travail. Et pour cela nous devons faire des stages, que la pression soit explicite ou implicite. Si les **stages** peuvent être ressentis comme forcés ou aliénants, ils peuvent cependant aussi **permettre aux étudiant.e.s de savoir ce qu'ils et elles veulent faire de leur vie (professionnelle, mais souvent on pense que c'est la même chose), de découvrir de nouvelles choses, de s'émanciper et de continuer à progresser dans un autre cadre** que celui où nous évoluons 10 mois par an.

Cependant le fait que ces stages soient obligatoirement pendant les **vacances** et d'**un mois** minimum (sauf en journalisme) est encore un moyen pour l'administration de contrôler les étudiant.e.s. Par ailleurs cela **pénalise les étudiant.e.s les plus précaires** qui utilisent leur temps de vacances pour travailler et/ou étudier. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que même lors de la période nos études, les vacances sont aussi un moment pour se reposer, partir à l'étranger, lire, etc. et non à continuer à travailler comme tout le reste de l'année. Les **stages** devraient donc pouvoir être **faits sur les temps de cours** et être de la **durée que l'étudiant.e souhaite**.

Par ailleurs, Sciences Po ne délivre que des Masters : la raison ? Préserver la « **valeur** » du diplôme (comme si l'enseignement était une marchandise comme une autre). Ne délivrer que des masters permet de décourager une partie des

étudiant.e.s et ainsi de délivrer moins de diplômes, ce qui augmente sa « valeur ». Nous nous opposons évidemment à **cette marchandisation du diplôme**, et au fait plus « pratique » que les étudiant.e.s n'ont pas le choix d'arrêter l'école après 3 ans, se retrouvant donc **contraint.e.s de choisir parmi des Masters restreints** (pas de master de science politique ou de sociologie par exemple). Par ailleurs, nous demandons à ce que **les masters ne soient plus mutualisés en M1**, car cela n'est fait que pour baisser les coûts et force les étudiant.e.s à travailler sur des sujets qui ne les intéressent pas et les empêchent de se spécialiser, alors que le Master est l'occasion de sortir du général et (d'enfin) devenir expert.e d'une discipline.

Les étudiant.e.s de Filière Internationale Franco-Espagnole (FIFE) partent à Salamanque

en 3^{ème} et 4^{ème} année. Ils et elles ne sont donc pas présent.e.s lors de leur première année de Master. C'est handicapant pour celles-cux qui souhaiteraient préparer la très sélective Prep ENA, qui se fait en 6^{ème} année. Cette sélection se fait en fin de 5^e année, pendant le master MAP. Or ces **étudiant.e.s FIFE sont pénalisé.e.s pour cette prépa** car ils et elles ont une année en moins pour se préparer.

Une solution doit donc être **trouvée, conjointement avec l'administration** et les FIFE. Plusieurs pistes apparaissent déjà : permettre aux FIFE d'arrêter la FIFE pour aller en filière générale, mettre à disposition les cours de MAP en ligne ou faire en sorte que les masters équivalents à Salamanque soient reconnus au même niveau que MAP.

Nous proposons donc :

- De conserver un équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal.
- Instaurer une compensation entre chaque discipline et entre blocs permettant de valider avec 10/20 de moyenne générale
 - A la place d'une LV3 obligatoire, laisser le choix entre une LV3 quelle qu'elle soit et un renforcement de la LV1 ou LV2. L'instauration de cours DE langue (en groupes de niveaux) et des groupes EN Langue (mixtes) pour la LV1 et la LV2, en groupes plus restreints.
 - Un renforcement des disciplines propres à un Institut d'Études Politiques (sociologie, philosophie, ethnologie...).
 - Que les cours soient plus précis et plus thématiques (type séminaire d'ouverture) pour que les étudiant.e.s aient davantage de choix et sentent qu'ils et elles ne survolent pas seulement un sujet
 - Que les stages soient d'une durée minimum d'une semaine et puissent se faire durant l'année scolaire.
- Trouver une solution conjointe pour les FIFE concourant à la Prep ENA
- La création d'une licence avec l'obtention du diplôme au bout de 3 ans
- La fin de la mutualisation des masters en M1
- La transparence sur les critères de sélection en master et la possibilité d'appel de la décision du jury, pour in fine la fin de la sélection en Master.

Une 3^{ème} année épanouissante

Il est de notoriété publique à Sciences Po Lille que la 3^{ème} année est une expérience de vie incroyable. C'est en tout cas ce que l'on entend et qu'on retient de celles et ceux qui en reviennent. Si l'opportunité de partir à l'étranger est une possibilité d'émancipation pour les

étudiant.e.s, cela se révèle bien plus nuancée au vu du nombre assez important d'expériences se révélant décevantes.

Il ne faut pas oublier que la 3A peut être un moment de solitude, et que ce sentiment est partagé par tou.te.s à un certain moment. Cette

période peut même déclencher des traumatismes voire des dépressions. **La 3A peut être un moment dur et ce n'est pas honteux de le dire et de l'assumer.** A nous, et à l'école, de rendre ce moment, un moment effectivement épanouissant et enrichissant.

C'est pourquoi il nous semble important que les **responsables de la 3^{ème} année parlent de ce problème lors des réunions de présentation** mais également tout au long de l'année, et accompagnent réellement les étudiant.e.s. Mais cet accompagnement n'est **pas possible tant que seules 3 personnes se chargent de toute une promotion** (plus les doubles filières) avec des moyens limités.

Il doit y avoir plus **d'information et de transparence des membres de la Commission Mobilité Internationale** au sujet des bourses (comment fonctionne la bourse Erasmus et son

versement en deux temps par exemple), et des responsables de la mobilité internationale à propos des frais potentiels, des procédures administratives pour les étudiant.e.s en 3A, pendant et avant l'année à l'étranger. En effet cela fait des années que l'IEP envoie des étudiant.e.s tous les ans dans les mêmes universités ; ce n'est donc pas normal que les démarches sur place soient aussi compliquées pour des étudiant.e.s qui n'ont aucune information. Cela permettrait également au personnel de ne pas être noyé.e.s sous les mails pendant l'année.

L'année à l'étranger étant obligatoire, il est **hypocrite** de se désintéresser des problèmes financiers que peuvent rencontrer les étudiant.e.s. L'école doit donc faire en sorte que chaque étudiant.e ait les moyens de partir.

Nous proposons donc :

- Une plus grande information et transparence de la part des membres de la CMI et des responsables de la mobilité internationale, notamment sur les démarches par rapport aux bourses
- Que l'école soit plus réactive par rapport à Lille 2 pour que les bourses n'arrivent pas fin décembre.
- L'embauche de personnel supplémentaire
- Le financement (et non le remboursement *a posteriori*) par l'IEP du TOEFL, a minima pour les boursier.e.s, pour que le TOEFL soit finalement pris en charge pour tou.te.s

VIE ASSOCIATIVE

Liberté d'association

Si on écoute les discours de M. Benoit Lengaigne, le directeur est attaché à la vie associative et bien plus encore. Elle fait partie des spécificités et même des atouts de Sciences Po Lille, elle est stratégique et lui réserve une place particulière. Mais sa place particulière nous n'en voulons pas. La place que le directeur veut donner à la vie associative, c'est une place professionnalisée, contrôlée, cadrée, limitée...

Non, la vie associative n'est pas un premier apprentissage de l'entreprise et du monde du

travail. Non, la vie associative n'est pas là pour d'abord mettre en valeur Sciences Po Lille. Nous, responsables associatif.ve.s ne travaillons pas dans nos associations pour que M. Benoit Lengaigne puisse se gargariser devant ses « partenaires » de notre dynamisme.

Après plus d'une année de bataille, l'affichage est **enfin libre**. Seulement nous observons que les panneaux sont très peu utilisés, et que la grande majorité des affiches sont des

affiches institutionnelles avec le logo de Sciences Po ou de l'Université de Lille. Pourquoi ? Parce qu'ils sont situés dans des **endroits peu fréquentés**.

Nous demandons donc à ce que de nouveaux panneaux soient installés dans des lieux fréquentés, la cafétéria notamment car elle constitue le principal lieu de vie des étudiant.e.s. Nous renouvelons l'impératif d'un affichage associatif totalement libre, car l'affichage libre exprime une **position politique sur la conception qu'on peut avoir de la démocratie** et est une **condition indispensable à la liberté associative**. Nous devons pouvoir afficher dans l'IEP sans passer par l'administration. Celle-ci ne doit pas avoir l'opportunité de pouvoir exercer un quelconque contrôle sur nos affiches. Par ailleurs nous sommes étudiant.e.s et responsables, nous ne sommes pas des enfants et n'avons pas besoin que l'on apprenne à disposer proprement nos affiches. Nous refusons cette **infantilisation**.

Par ailleurs la politique de M. Benoit Lengaigne vise également à « **rationaliser** » les associations. En effet, il considère que celles-ci sont trop nombreuses et se ressemblent trop. Nous lui rappelons que, justement, le dynamisme de la vie associative est développé parce que chacun.e peut s'investir comme il/elle le veut, quand il/elle veut, dans ce qu'il/elle veut, sans ressentir de contrainte. La formation de l'IEP est riche, mais la vie à l'IEP autour de la formation classique est tout aussi riche.

Il est particulièrement enrichissant de s'investir dans des associations ou d'en créer une. Freiner ces initiatives ne fait que nuire à la qualité de Sciences Po Lille. Nous souhaitons donc réaffirmer **la liberté totale de création des associations**. Les seules conditions acceptables sur leur création ne peuvent être que le dépôt en

préfecture et la présence d'un.e représentant.e de l'association à Sciences Po Lille.

Mais soutenir les associations veut aussi dire leur donner les moyens de réaliser de beaux projets, c'est pourquoi l'enveloppe du budget associatif doit absolument être augmentée ! Nous sommes fatigué.e.s d'avoir, en tant qu'élu.e.s étudiant.e.s, à décider plus ou moins arbitrairement de combien couper dans les demandes de budget, et les associations sont fatiguées de devoir renoncer à des projets.

Nous veillerons à ce que les associations qui ont besoin de matériel et de mise à disposition de structures pour pouvoir pratiquer leurs activités les aient à disposition. Ainsi nous défendrons en CA la mise à **disposition souple des infrastructures de Lille 2, notamment pour le BDS**.

Nous souhaitons que l'administration facilite les activités associatives, en particulier pour l'organisation de **conférences**. En effet, il est déjà compliqué d'organiser des conférences intéressantes en contactant des invité.e.s parfois difficiles à inviter. Les choses deviennent très délicates lorsqu'il faut faire en sorte de trouver une date qui ne soit qu'un mardi ou un mercredi (l'IEP refuse l'organisation des conférences le lundi et le jeudi). Si, en plus, il faut éviter les soirs où une autre conférence est déjà organisée, cela devient mission impossible.

Nous demandons à ce qu'il y ait une certaine **logique** entre les **exigences** de la direction et les **moyens** qu'elle met en place pour les remplir. Par ailleurs nous souhaiterions que l'établissement **relaie l'ensemble des conférences** y compris les conférences non labellisées. Il s'agit ici de promouvoir la vie associative dans son ensemble, et de faire en sorte que les événements soient tous des réussites.

Nous réclamons donc :

→ Qu'il y ait plus de panneaux dans des lieux visibles, notamment dans la cafétéria, lieu de vie principal

→ Que l'établissement tienne à la disposition des associations un calendrier des événements et des salles disponibles librement consultable. Et non plus seulement le calendrier créé par les étudiant.e.s eux-mêmes sur un groupe Facebook privé.

- Qu'il soit possible d'organiser des conférences tous les jours de la semaine. Que l'impératif d'un événement par soir ne soit plus une raison pour empêcher l'organisation d'événement supplémentaire.
- Que l'établissement relaie l'ensemble des conférences y compris les conférences non labellisées
- Que soit réaffirmée la liberté totale de création des associations
- Que soient mises à disposition souple les infrastructures de Lille 2 notamment pour le BDS
- Que les associations politiques et syndicales puissent recevoir des subventions, ainsi que les associations de moins d'un an d'ancienneté.
- Que soit rendue obligatoire une formation trésorerie, prise en charge par l'école, pour les associations demandant des subventions.
- Que l'enveloppe du budget des associations soit augmentée, à 60 000 euros (les demandes cette année étant d'un peu plus de 59 000 euros)
- Que l'école prenne elle-même en charge l'enquête sociale pour connaître les situations de ses étudiant.e.s, car elle détient de plus grands moyens que nous pour la réaliser de manière représentative
- Nous sommes attentif.ve.s au fait que ce qui est vendu en cafétéria dans les distributeurs (boissons, snacks, café) restent dans des prix raisonnables et nous tenterons de les faire baisser au maximum.
- Si nous sommes contre la rétribution de l'engagement associatif intra-Sciences Po, nous sommes cependant en faveur de la prise en compte de l'engagement associatif en général, interne ou externe à l'école (et les étudiant.e.s salarié.e.s) par le jury de fin d'année, pour l'attribution de points de jury.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS.

« Discriminations », un gros mot à ne pas prononcer dans l'IEP, terre sainte vierge de tout stéréotype et de tout « préjugés ». Et quand une affiche, un chant, ou des commentaires Facebook sont sexistes ou racistes, on invoque l'« humour », comme si les étudiant.e.s de l'IEP, par leur statut d'étudiant.e à l'IEP, n'avaient aucun comportement discriminatoire.

Or ce présupposé est faux, **d'abord parce que le fait d'être à l'IEP ou d'être étudiant.e ne déconstruit pas nos préjugés sexistes, racistes, LGBTphobe, validistes (contre les personnes en situation de handicap), classistes (mépris de classe)...et ensuite parce que de nombreux comportements discriminatoires sont inconscients et involontaires : il s'agit des oppressions dites ordinaires.** Il n'est d'ailleurs

pas rare que des étudiant.e.s jugent, à juste titre, des affiches ou des chants « limite sexistes », sans parler du Week-End d'Intégration, financé par l'IEP, où est valorisée l'expérience sexuelle hétéronormée reposant sur un rapport de domination.

Quand on parle de « bizutage » ou d'« intégration », le sexisme n'est jamais loin. Les discriminations sont multiples et multiformes : elles peuvent être liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'origine géographique, à une situation de handicap voire même à l'origine sociale. Il est inutile d'être sociologue pour observer à l'IEP un certain « mépris de classe » de certain.e.s étudiant.e.s envers celles-ceux qui sont issu.e.s de milieux plus modestes, moins prédisposé.e.s à

réussir le concours et à trouver des « bons » stages.

Notre liste s'engage à soutenir les initiatives de lutte contre les discriminations à l'IEP.

Nous défendons l'inclusion du genre dans les formulaires administratifs, en donnant aux étudiant.e.s le choix d'indiquer le genre qu'ils/elles souhaitent, mais aussi la possibilité d'inscrire leur nom d'usage et non leur nom de naissance pour les personnes trans, s'accompagnant d'une suppression du terme « sexe » sur ces formulaires, et des termes pouvant être perçus comme oppressifs/sexistes (du type « chef de famille »).

De telles initiatives pour une meilleure inclusion des **personnes trans** a déjà été prise en compte dans plusieurs universités en France (ENS, Nanterre, Rennes 2, Toulouse Mirail). Il ne s'agit donc pas d'une mesure impossible à mettre en place pour l'IEP.

Pourquoi de telles mesures ? Parce que **le genre et le sexe sont deux choses différentes**. On naît tou.te.s avec un sexe (féminin, masculin, intersexe) mais qui ne correspond pas nécessairement au genre (la manière dont on se définit) qui est fait d'un spectre comportant une multitude de nuances, avec aux extrêmes le genre féminin et le genre masculin. Mais il en existe beaucoup d'autres (trans, genre fluide, non-binaire...). Il faut laisser à ces personnes non-cisgenre (dont le genre ne correspond pas au sexe ou au genre assigné à la naissance) **la possibilité d'exprimer la manière dont ils.elles se sentent et ne pas les opprimer par une binarité et une vision cisgenre de l'individu.**

Nous travaillons actuellement sur l'adaptation de la **Charte Égalité Femme-Homme en CA**. Nous avons proposé qu'elle se fasse via une commission de travail paritaire, incluant des représentant.e.s des associations LGBT+ et féministe à titre consultatif. Elle devra contenir **la féminisation de tous les documents, un.e référent.e égalité, des formations et de la sensibilisation, la parité des postes** (pour les délégué.e.s de conférences de méthode par exemple) mais aussi que les listes présentées pour les élections des représentant.e.s au CA soient paritaires ou paritaires + sur une liste avec un nombre impair (c'est-à-dire qu'il y a le même nombre d'hommes et de femmes, plus une femme) et alternées.

Le combat contre le sexisme ordinaire doit être une des priorités de tou.te.s les membres de l'IEP, et en tout cas c'en est une pour nous. Nous nous engageons à continuer à être vigilant.e.s à toutes les oppressions de genre qui ont lieu, et que chacun.e est susceptible d'exercer même inconsciemment. Les remarques a priori anodines, les blagues, les surnoms qui renvoient à une minorité opprimée quelle qu'elle soit peuvent être très dangereux, car en plus de blesser des personnes, même si c'est ces dernières n'osent pas s'en plaindre et/ou ne se sentent pas offensées, cela légitime un système oppressif de fait. **Sud Etudiant.e.s continuera, coûte que coûte, à déconstruire et à aider à déconstruire les normes patriarcales, racistes, hétéronormées, validistes, etc. notamment en dénonçant des comportements oppressifs.**

Nous proposons donc :

- La rédaction et le vote, au bout de deux ans de travail, de la Charte égalité femmes hommes au sein de l'IEP
- Des procédures d'inscription plus inclusives : fin des termes sexistes et possibilité pour les personnes trans de s'inscrire en utilisant leur nom d'usage
- L'inclusion dans le SAS de rentrée d'une conférence sur les discriminations dans l'enseignement supérieur obligatoire, organisée par l'école et les associations concernées et qui le souhaitent.
- La mise en place d'un.e référent.e psychologique (déjà proposé par les élu.e.s étudiant.e.s en 2016), soit par l'embauche d'un professionnel.le, ou a minima qu'une personne de l'établissement soit formé.e au soutien psychologique. Nous demandons en attendant plus de bienveillance de la part des responsables d'années et du directeur des études.

UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN LIEN AVEC LA SOCIÉTÉ.

Ecologie

A l'heure où la lutte écologique est de plus en plus primordiale, l'IEP a également dans ce domaine-là un retard inquiétant. **Les poubelles de tri sélectif existantes dans les précédents locaux n'ont pas été mises en place.** C'est pourquoi nous demandons à ce que l'IEP **s'engage en faveur du tri sélectif**, et ce par plusieurs mesures : tout d'abord par une **formation** sur le recyclage lors des SAS d'intégration au début de l'année. Nous exigeons de plus **l'application de l'article 5 du règlement intérieur** ainsi que sa reformulation car nous le jugeons peu exhaustif, obscur. Enfin, il faudrait écrire dans l'agenda les règles du tri sélectif afin de faciliter et encourager cette pratique au sein de l'IEP. Le problème du tri sélectif n'est pas le seul désastre écologique auquel est confronté l'IEP. En effet **le chauffage des locaux pose un vrai problème de**

gaspillage. Il représente le premier poste de dépense d'énergie de l'IEP. Celui-ci est soit poussé au maximum, soit inexistant. Les régulateurs de température étant bloqués, il est impossible de les changer. Il y a donc un problème de régulation du chauffage selon les salles et les périodes.

Nous souhaitons déjà il y a 2 ans mettre en place une cafétéria autogérée vegan et bio au sein des nouveaux locaux. C'est pourquoi nous **soutenons tout à fait l'initiative de La Ruche** pour la mise en place de cette cafétéria autogérée censée remplacer la cafétéria délaissée d'ici janvier devant la bibliothèque pour le reste de l'année. Un projet similaire a été mis en place à sciences Po Paris, par l'association PAVÉS, qui fonctionne parfaitement : c'est donc faisable !

Nous proposons donc :

- Que l'existence du tri sélectif à l'IEP devienne effective et que lors des SAS d'intégration la direction communique sur ce procédé de tri sélectif et le subventionne
- Le soutien au projet de cafétéria autogérée vegan et bio à la place de la cafétéria d'ici janvier puis devant la bibliothèque pour le reste de l'année.

Accessibilité des locaux

L'installation dans le nouvel établissement de portes automatiques à badge est un non-sens total à nos yeux. Pratique et idéologique. Que ce soit

comme application du plan Vigipirate ou pour ne laisser entrer que les « appartenant à l'école »,

nous jugeons que ces mesures de sécurité et de sélection des entrants sont non seulement inutiles mais en plus créent un sentiment d'insécurité et un malaise qui n'a pas lieu d'être. Inutile d'abord : qui peut croire aujourd'hui qu'une simple porte vitrée va empêcher des terroristes de s'introduire dans l'IEP ? Ou encore que qui que ce soit va reculer devant la porte laissée ouverte par les va-et-vient des étudiant.e.s.

Mais au-delà de l'inutilité de ces mesures, ce que nous dénonçons c'est l'idée qu'elles véhiculent. Non nous n'avons pas avoir plus peur aujourd'hui, nous n'avons pas à nous méfier de tous les gens que nous croisons. Le principe du terrorisme est d'instiguer un climat de peur chez leurs adversaires mais nous ne leur donnerons pas raison et continuerons à vivre normalement. Nous ne devons pas nous replier, que ce soit sur notre école, notre ville ou notre pays.

Nous n'avons pas non plus à ne laisser entrer que les étudiant.e.s de Sciences Po : l'école

publique est un lieu public, un commun dont on ne doit pas refuser l'entrée à quiconque. Ajoutons à cela le fait que cela est extrêmement handicapant lors de l'organisation de conférences ou de quelque événement que ce soit. Alors que Sciences Po se gargarise de ses invité.e.s et de sa vie associative riche, pourquoi nous mettre des bâtons dans les roues ?

Ouvrons nos portes à l'étranger.e, à l'inconnu.e, au voisin.e. Echangeons avec lui et avec elle, parce que nous n'apprendrons pas à connaître le monde seulement avec les visions nécessairement réductrices de la recherche française et de nos grand.e.s intellectuel.le.s, ni même qu'avec des hommes blancs de classe supérieure d'où qu'ils viennent. Leur apport ne peut qu'être immense, nous ne nous émanciperons pas sans apprendre à connaître les autres.

Nous proposons donc :

- L'ouverture totale de l'école par son « dé-badgeage »
- L'accessibilité sans badge de tous les ascenseurs, notamment pour les personnes en situation de handicap momentané ou visiteuses de l'école

BILAN DU MANDAT PRÉCÉDENT :

Statut étudiant salarié :

Nous revendiquions une accessibilité à ce statut dès les premières heures de travail hebdomadaire, après négociation avec la Direction et avec l'initiative d'autres listes

étudiantes, nous avons obtenu que ce statut soit accessible dès 8h. C'est un progrès, mais il demeure insuffisant.

Lutter contre les discriminations :

Nous avons, pour lutter contre le sexisme à l'IEP, mis à l'ordre du jour **une Charte égalité Femme-Homme**. Celle-ci a provoqué d'importants débats sur le sexisme à l'IEP qui nous semble utile pour faire progresser les choses.

Le prochain CA devrait voir l'adoption de cette Charte se finaliser sur cette question. Nous avons organisé une bourse aux livres pour permettre d'un côté aux étudiant.e.s de se faire un peu d'argent et de l'autre d'avoir accès à des ouvrages à prix libres.

Lutter contre la hausse des frais d'inscription et la marchandisation de l'enseignement supérieur :

Nous avons été les seul.e.s, lors du CA budgétaire, à **voter contre le budget** qui entérinait une fois de plus le désengagement de l'état et un fonctionnement fondé sur des frais d'inscription.

De même nous avons été les seul.e.s à voter **contre le placement sur réserve les 300 000 euros d'excédent budgétaire**, avertissant le CA que si nous continuions comme cela l'état pourrait continuer à se désengager sans problème. Force est de constater que nous avons raison puisque quelques mois plus tard, celui-ci nous privait de 500 000 euros.

Nous sommes les seul.e.s élu.e.s à ne pas avoir voté pour Benoit Lengaigne lors de son élection, parce que nous jugions sa politique budgétaire non conforme à notre vision d'un Enseignement Supérieur et de la Recherche public, mais également pour sa ligne largement contestable et contestée sur la vie associative, la sélection ou la « marque sciences po ».

Nous avons été assidu.e.s, présent.e.s à l'ensemble des Conseil d'Administration et des commissions.

Contrôle des absences :

Nous avons débattu de la question avec M. Benoit Lengaigne, et lui avons fait savoir nos revendications. Nos discussions se sont montrées

infructueuses, et nous nous sommes heurté.e.s à **une vision infantilissante des étudiant.e.s**, nous

continuerons à faire valoir notre point de vue sur la question.

Nous avons rappelé à plusieurs reprises en CA que nous devions conserver un équilibre entre contrôle continu et examen final.

Nous avons obtenu la non-pénalisation des absences les jours de manifestation, permettant ainsi à de nombreux.ses étudiant.e.s d'exercer leurs droits politiques et citoyens.

Information :

Nous avons été les seul.e.s, **à vous informer** en publiant des comptes rendus sur l'ensemble des Conseil d'Administration et en vous communiquant sans réserve toutes les informations donc nous disposions. Nous avons aussi communiqué autant que possible pour faire

connaître la Commission Aide Sociale (CAS) et son fonctionnement, mais aussi la Commission Vie Associative (CVA).

Enfin dans l'optique de mieux connaître les étudiant.e.s de l'IEP pour mieux pouvoir les défendre nous avons cette année encore réalisé **une enquête sociale.**

A cela s'ajoute un **travail quotidien syndical** d'aide aux étudiant.e.s en vous informant sur vos droits et en vous accompagnant dans vos démarches administratives et personnelles.

*Nous ne travaillons pas pour nous construire un bilan, il s'agit ici plutôt **de présenter notre action concrète** en tant qu'él.u.e.s pour chacun.e.s puisse comprendre quel peut être le rôle et la place des représentant.e.s étudiant.e.s.*

RÉSUMÉ DE NOS PROPOSITIONS

UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ACCESSIBLE A TOUS ET TOUTES

Financement : Désengagement de l'Etat et frais d'inscription

→ Dans un premier temps, nous défendons la suppression pure et simple des frais d'inscription, et a minima nous demandons au moins leur diminution.

→ Nous nous opposons totalement à la mise en place du RCE (Régime Compétence Elargie), imposé par la LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) de 2007, qui délègue la paie des salaires des enseignant.e.s aux universités elles-mêmes.

Les doubles diplômes et les LV3

→ L'augmentation des aides pour les FIFB pour les aider à payer leurs frais d'inscription

→ Diminution des frais d'inscription pour les FIFB

→ L'exonération de frais d'inscription de LV3 pour les boursier.e.s

→ L'exonération pour les boursier.e.s des frais de concours.

→ Suppression des frais d'inscription pour les boursièr.e.s de la FIFB

Nous nous opposons à la marchandisation et à la privatisation de l'enseignement supérieur

S'opposer aux partenariats public-privés

→ Nous nous opposons au rapprochement avec le Collégium des grandes écoles et prôtons à l'inverse un renforcement des liens avec Lille 2, comme le préconise la Cour des Comptes

→ Nous nous opposons donc à tout partenariat public-privé entre l'IEP et des entreprises extérieures.

→ Etant donné la nouvelle architecture des masters, nous pensons que la mutualisation inter-IEP ou au sein des universités lilloises devraient pouvoir se faire dès la 4A.

Pour une vraie formation continue

→ Nous proposons donc que soient supprimés tous les programmes de formation continue dont le but quasiment avoué est de faire des bénéfices, ne correspondant pas à l'enseignement politique qu'est censé fournir l'IEP

→ Nous sommes prêt.e.s à soutenir la mise en place de formation continue correspondant aux enseignements d'un IEP (comme la sociologie, la science politique, la philosophie)

Renforcer le statut d'étudiant.e salarié.e

- Que l'IEP propose des dispenses d'assiduité aux étudiant.e.s travaillant en semaine pendant le semestre ; quelle que soient la durée et le volume de leur contrat de travail
- Que ces aménagements et dispenses soient accessibles aux étudiant.e.s boursier.e.s.
- Que soient pris en compte les statuts particuliers, non-salariés (auto-entrepreneurs, travailleur.se.s non déclaré.e.s...)
- Que les étudiants.e.s puissent déposer une demande de statut pendant l'ensemble du semestre.

UN ENSEIGNEMENT CRITIQUE ET EMANCIPATEUR

Autonomie des étudiant.e.s

→ Nous demandons à ce que l'obligation d'aller en conférence de méthode soit supprimée, ou a minima qu'il y ait une plus grande tolérance vis-à-vis des absences de la part du personnel enseignant et administratif (bien que cette dernière mesure reste discrétionnaire)

Démocratie

- La modification de la convention cadre de Lille 2 pour pouvoir voter aux centraux de Lille 2 et être représenté.e.s au CNESER
- Que les personnalités extérieures ne soient pas des représentant.e.s d'entreprises et qu'ils et elles soient rattaché.e.s à une discipline de sciences politiques.
- Mettre en place une assemblée d'étudiant.e.s ouverte à tous et toutes, reconnue, permettant aux étudiant.e.s de prendre position par le vote sur les décisions administratives, de faire des propositions et de s'organiser entre eux (vote de grève par exemple).
- Que le personnel ait plus d'un représentant au Conseil d'Administration. Le nombre pourra être discuté avec les concerné.e.s
- Nous demandons la démission de Gérald Darmanin du CA car il n'est plus élu à la Région, or c'était l'argument brandi par les membres du CA pour forcer sa nomination en 2015.
- Nous demandons à ce qu'il y ait plus d'informations autour des changements de maquettes, et que les élu.e.s étudiant.e.s aient leur mot à dire sur l'élaboration des maquettes pédagogiques.

Améliorer la pédagogie.

- Conserver un équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal.
- Instaurer une compensation entre chaque discipline et entre blocs permettant de valider avec 10 de moyenne générale

- A la place d'une LV3 obligatoire, laisser le choix entre une LV3 quelle qu'elle soit et un renforcement de la LV1 ou LV2. L'instauration de cours DE langue (en groupes de niveaux) et des groupes EN Langue (mixtes) pour la LV1 et la LV2, en groupes plus restreints.
- Un renforcement des disciplines propres à un Institut d'Études Politiques (sociologie, philosophie, ethnologie...).
- Que les cours soient plus précis et plus thématiques (type séminaire d'ouverture) pour que les étudiant.e.s aient davantage de choix et sentent qu'ils et elles ne survolent pas seulement un sujet
- Que les stages soient d'une durée minimum d'une semaine et puissent se faire durant l'année scolaire.
- Trouver une solution conjointe pour les FIFE concourant à la Prep ENA
- La création d'une licence avec l'obtention du diplôme au bout de 3 ans
- La fin de la mutualisation des masters en M1
- La transparence sur les critères de sélection en master et la possibilité d'appel de la décision du jury, pour in fine la fin de la sélection en Master.

Une 3^{ème} année épanouissante

- Une plus grande information et transparence de la part des membres de la CMI et des responsables de la mobilité internationale, notamment sur les démarches par rapport aux bourses
- Que l'école soit plus réactive par rapport à Lille 2 pour que les bourses n'arrivent pas fin décembre.
- L'embauche de personnel supplémentaire
- Le financement (et non le remboursement a posteriori) par l'IEP du TOEFL, a minima pour les boursier.e.s, pour que le TOEFL soit finalement pris en charge pour tou.te.s

VIE ASSOCIATIVE

Liberté d'association

- Qu'il y ait plus de panneaux dans des lieux visibles, notamment dans la cafétéria, lieu de vie principal
- Que l'établissement tienne à la disposition des associations un calendrier des événements et des salles disponibles librement consultable. Et non plus seulement le calendrier créé par les étudiant.e.s eux-mêmes sur un groupe Facebook privé.
- Qu'il soit possible d'organiser des conférences tous les jours de la semaine. Que l'impératif d'un événement par soir ne soit plus une raison pour empêcher l'organisation d'événement supplémentaire.
- Que l'établissement relaie l'ensemble des conférences y compris les conférences non labellisées
- Que soit réaffirmée la liberté totale de création des associations
- Que soient mises à disposition souple les infrastructures de Lille 2 notamment pour le BDS
- Que les associations politiques et syndicales puissent recevoir des subventions, ainsi que les associations de moins d'un an d'ancienneté.

- Que soit rendue obligatoire une formation trésorerie, prise en charge par l'école, pour les associations demandant des subventions.
- Que l'enveloppe du budget des associations soit augmentée, à 60 000 euros (les demandes cette année étant d'un peu plus de 59 000 euros)
- Que l'école prenne elle-même en charge l'enquête sociale pour connaître les situations de ses étudiant.e.s, car elle détient de plus grands moyens que nous pour la réaliser de manière représentative
- Nous sommes attentif.ve.s au fait que ce qui est vendu en cafétéria dans les distributeurs (boissons, snacks, café) restent dans des prix raisonnables et nous tenterons de les faire baisser au maximum.
- Si nous sommes contre la rétribution de l'engagement associatif intra-Sciences Po, nous sommes cependant en faveur de la prise en compte de l'engagement associatif en général, interne ou externe à l'école (et les étudiant.e.s salarié.e.s) par le jury de fin d'année, pour l'attribution de points de jury.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

- La rédaction et le vote, au bout de deux ans de travail, de la charte égalité femmes hommes au sein de l'IEP
- Des procédures d'inscription plus inclusives : fin des termes sexistes et possibilité pour les personnes trans de s'inscrire en utilisant leur nom d'usage
- L'inclusion dans le SAS de rentrée d'une conférence sur les discriminations dans l'enseignement supérieur obligatoire, organisée par l'école et les associations concernées et qui le souhaitent.
- La mise en place d'un.e référent.e psychologique (déjà proposé par les élu.e.s étudiant.e.s en 2016), soit par l'embauche d'un professionnel.le, ou a minima qu'une personne de l'établissement soit formé.e au soutien psychologique. Nous demandons en attendant plus de bienveillance de la part des responsables d'années et du directeur des études.

UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN LIEN AVEC LA SOCIETE

Ecologie

- Que l'existence du tri sélectif à l'IEP devienne effective, financée directement par l'école et que lors des SAS d'intégration la direction communique sur ce procédé de tri sélectif
- Le soutien au projet de cafétéria autogérée vegan et bio à la place de la cafétéria d'ici janvier puis devant la bibliothèque pour le reste de l'année.

Accessibilité des locaux

- L'ouverture totale de l'école par son « dé-badgeage »
- L'accessibilité sans badge de tous les ascenseurs, notamment pour les personnes en situation de handicap momentané ou visiteuses de l'école

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ROLE

SEULE INSTANCE DECISIONNELLE DEMOCRATIQUE

DECIDE DE LA POLITIQUE GENERALE DE L'ECOLE,
DONNE MANDAT AU DIRECTEUR POUR DES
NEGOCIATIONS

DECIDE DES PARTENARIATS AVEC
D'AUTRES INSTITUTIONS

VOTE LE BUDGET, LES FRAIS D'INSCRIPTION,
APPROUVE LES CONTRATS

VOTE LE REGLEMENT DES ETUDES ET DES
EXAMENS

VOTE LES MAQUETTES PEDAGOGIQUES

UNE LISTE COMBATIVE !

Bien sûr, on a des idées avant d'avoir des noms, mais il faut bien des personnes pour siéger et représenter les intérêts des étudiant.e.s.

Notre liste s'efforce de conserver une représentation large des années, elle est paritaire et respecte la règle de la « parité alternée » qui assure non seulement que les femmes soient au moins aussi nombreuses que les hommes mais également que l'on ne leur réserve pas les dernières places de la liste. La parité alternée n'est pas une obligation dans les élections à Sciences Po Lille, nous demandons qu'elle le devienne.

Jean-François COLLEC 2A FG

Faustine BOURGOIN 2A FG

Sofiane BELMOKADEM 2A FIFE

Alexandra MOUTON 2A FG

Michel GUTIERREZ 1A FIFE

Agatha GREEN 1A FIFIA

Aurélien LE COQ 4A FG - Master PPE

Clara LE GUYADER 3A FG

Louis-Henri WEINGARTEN 1A FG

POURQUOI CE PROGRAMME EST FEMINISÉ

Ce programme, comme le reste de notre matériel de campagne, est intégralement féminisé. Nous nous excusons s'il y a des imperfections dans cette féminisation. Si nous utilisons une écriture inclusive, c'est pour rendre visible chacun.e, c'est pour lutter contre l'invisibilisation des femmes mais également des autres genres.

Féminiser c'est dire que « le masculin ne l'emporte PAS sur le féminin », et que lorsqu'on nomme des individus, on doit tou.te.s les prendre en compte, et pas seulement le genre masculin. Le langage est le support de notre pensée et de nos communications nous ne pouvons pas déconstruire nos préjugés et combattre les inégalités en nous exprimant dans une langue structurellement inégale. Et si on est capables d'utiliser des mots comme « swag » ou « schlag » (qui sont des nouveaux mots qui sont apparus dans le langage, car celui-ci évolue et n'est pas figée) on est bien capables de mettre des « .e.s ».